Le Grand Marché aux Fleurs

Par un temps idéal a été inaugurée, samedi matin, la 104e exposition annuelle horticole du printemps, dite Grand Marché aux fleurs.

Avant la guerre, c'était un événement; le marché couvrait tout l'espace compris de la Grand'Place et l'on n'a pas oublié la féerie de couleurs et de parfums qu'il créait. Cette année, l'exposition est beaucoup plus modeste. Elle occupe seulement le rond-point de la Grand-Place. Mais telle qu'elle est, elle témoigne cependant d'un grand effort pour qui connaît la détresse des établissements horticoles de la région. Et il faudra plusieurs années pour que l'horticulture reconstitue ses belles collections de plantes et de fleurs qui faisaient habituellement le magnifique succès de notre belle manifestation printanière.

Si restreinte qu'ait été celle-ci, le public roubaisien y a fait fête; les amateurs ont visité nombreux les parterres de plantes d'ornement et de fleurs diverses. Quelque la vie soit chère, beaucoup se sont laissés tenter pour ce joli, et, après tout, peu coûteux superflu, dont la jouissance fait moins regretter parfois les restrictions du nécessaire.

Le jury, accompagné de M. Cailler-Relof, président du Cercle horticole, et composé de MM. Wormler, jardinier chef de la ville de Roubaix, Maurice Cailler, horticulteur à Wasquehal, et Edmond d'Hilly, horticulteur à Wasquehal, a décerné les récompenses suivantes :

Plantes fleuries ou ornementales de serre et de plein air. — 1. Diplôme de médaille de vermeil grand modèle et prime de 60 fr., MM. Edouard Seys, horticulteur, à l'Allumette, à Croix; Camille Vrelant, horticulteur, au Blanc-Beau. — 2. Diplôme de médaille de vermeil 2e classe et prime de 30 fr., M. Alphonse Fourrant, horticulteur à Mouvaux. — 3. Diplôme de médaille d'argent 1re classe et prime de 10 fr., M. Vanpeymbroeck, horticulteur, rue Verte, à Croix.

Outillage horticole. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Lounge-Dubruniaut, constructeur, rue de Lille, à Roubaix.

Caisse d'épargne de Roubaix

Avis important. — L'administration de la Caisse d'épargne rappelle à ses déposants qu'une séance d'opérations de versements et de remboursements a lieu tous les jours de la semaine, sauf le lundi, de 9 h. à 10 h. 1/2. — Les comptes des disparus. — La Caisse d'épargne de Roubaix est en mesure de donner toutes indications utiles, en vue de liquider les comptes d'épargne des mineurs disparus. Les intéressés peuvent se présenter chaque jour (sauf le dimanche et le lundi), au bureau de la Caisse, de 2 à 4 heures.

A L'OCCASION DE LA SAINT-JEAN le personnel du « Journal de Roubaix » fera célébrer, le jeudi 6 mai, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Martin, la messe annuelle à la mémoire de Monsieur Alfred Reboux, de Mademoiselle Anne-Marie Reboux, décédée à Roubaix pendant l'occupation; de Monsieur Pierre Reboux, mort au champ d'honneur et des employés et ouvriers décédés du « Journal de Roubaix »:

Morts au champ d'honneur: MM. Gustave Vero, Charles Dubreille, Gustave Marotte, Clotaire Vanmaasar, Georges Lemaire, Paul Cocher, Fernand Cocher, André Henry, Charles Wabant.

Morts pendant l'occupation: MM. Emile Parent, Henri Mathon, François Vanhauter, Emile Pellet, Louis Bulteau, Auguste Scalbert, Mlle Marie Van Wynendaele, Mlle Alfrède Nisse, Mlle Lucienne Abain.

Décédés avant la guerre: MM. Ernest Classe, Flavien Rosse, Jean Arlequeux, Edouard Dupenchelle, Fortuné Fontaine, Joseph Vandesonde, Pierre Kiettisen, Henri Renard, Désiré Sonneville, Emile Sonneville, Louis Parmentier, Henri Bilan, Auguste Walter, Gabriel Vasche, René Mathys, Léon Dumerie, Bernard Popoe, Alphonse Breyer, Alphonse Leclercq, Arthur Leclercq, François Sinoteurm, Joseph Damman, Emile Mahieu, Alfred Duprez, Auguste Hettois, Henri Deflermont, Gaston Lechantre, Alphonse Westelinck, J.-B. Chigard, Mlle Elise Adam, M. Joseph Vanthuwenhoyse.

Décédé après l'occupation: Monsieur Félicien Lannoy.

Les familles des défunts sont priées d'assister à cette messe.

Au Ravitaillement

DIMANCHE MATIN, VENTE LIBRE aux Halles de: Vin de Bavel, Beaune, Beurre frais 15.00, Beurre de sel 13.50, Fromage Chesine 9.00, Saumon, Sardines, Corned-Beef, Hareng.

VIN ROUGE, 3 fr. 75 le litre. Dimanche 2 mai, de 8 à 11 h., 13e secteur, jaunes et verts.

POMMES DE TERRE (2 kg. pour 1.15). Dimanche 2 mai, de 8 à 11 h., 11e secteur, jaunes et verts.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES aura lieu lundi 3 mai, dans l'ordre ci-après: de 8 à 10 h., les familles dont le soutien a été démobilisé en septembre 1919.

Canton Est: de 2 à 3 h., n° 1.005, R. 3.049 à 20.131 et de 26.178 à 130.290.

Canton Ouest: de 3 à 4 h., n° R 2.213 à 200.150, 21.250 à 130.850. — Les portes seront fermées le matin, à 10 h. et le soir, à 4 heures précises.

LES INVALIDES CONFÉDÉRÉS ET PAYSANNES. — Le jugement de l'échéance de mai des rentes viagères sera fait aux jours et heures désignés ci-après:

Union Mutualiste de Roubaix: le lundi 3 mai, de 9 h. à midi. — Union départementale de Lille: le mardi 4 mai, de 8 à 6 h. du soir. — Union mutuelle: Perseverance rue Mimerel, 19, et du Moulin, 180.

Lettres A, B, C, mardi 4 mai, de 9 h. à midi; lettres D, E, F, mercredi 5 mai, de 9 h. à midi; lettres G à M, jeudi 6 mai, de 8 h. à midi; lettres N à Z, vendredi 7 mai, de 8 h. à midi.

LE PAIEMENT AUX MUTILÉS (Groupe-G). — Mardi 4 mai, à 8 h., 40.401 à 40.500; à 9 h., 40.501 à 40.600; à 10 h., 40.601 à 40.700; à 11 h., 40.701 à 40.800; à 2 h., 40.801 à 41.000; à 3 h., 41.001 à 41.500; à 4 h., 41.501 à 44.000.

LA MÉDAILLE MILITAIRE a été décernée à la mémoire de M. Georges Beauventre, rue Pierre-de-Roubaix, cité Filipo, 42, avec la citation suivante:

Ayant donné les preuves de la plus belle ardeur au combat. Il trouva une mort glorieuse, le 12 septembre 1914, à Champaubert.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES aura lieu le dimanche 9 mai, à 2 h. ½, au local, Brasserie des Orphéonistes, 123, rue de la Gare, Roubaix. En voici l'ordre du jour: 1. Allocution du président; 2. Rapport du trésorier; 3. Rapport du secrétaire; 4. Approbation des statuts; 5. Compte-rendu du Congrès de Bruxelles; 6. Renouvellement partiel de la Commission. Toutes questions devant être soumises à l'assemblée générale en dehors de celles figurant à l'ordre du jour, devront parvenir au secrétaire avant le 4 mai.

9e COMMISSION ARBITRALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Cantons de Roubaix-Est et Roubaix-Ouest. — Il sera procédé, le 18 mai 1920, à dix heures du matin, dans la salle du prétoire, au Palais de Justice, à Roubaix, au tirage au sort des noms des propriétaires et des locataires appelés à former la 9e Commission arbitrale des loyers de l'arrondissement de Lille, pour la deuxième session qui s'ouvrira le 5 juin 1920.

HALLE FLIPO. — En vente: Fromage tout crème, 8 à 10 la kg; Chester, 9 à 10; Camembert, 3; Gruyère, 10 à 11; Gouda, 9 à 10. Beurre cuisine, 12,50 et 14; extra recommandé, 15. Vie rouge, 2; blanc, 2,50; Jambons, 8,50. Hareng, 3 fr. les 12. Margarine, 7 et 7,25. Chicorée, 3 et 3,50 le kg. 4.000 kgs pain d'épices à 4 fr.50088

UNE ROUBAISIENNE REÇOIT LA CROIX DE GUERRE. — Nous apprenons avec une vive satisfaction que Mme Germaine de Bettignies, épouse de M. Maurice Houzet, négociant en charbons à Roubaix, vient de recevoir la Croix de guerre avec la citation suivante:

Héroïque Française qui a fait preuve du plus ardent civisme en donnant, en ravitaillant jusque sur le parapet les défenseurs de la porte de Béthune lors de l'attaque de Lille par les Allemands les 11 et 12 octobre 1914.

Mme Maurice Houzet est la nièce de l'héroïque Mlle Louise de Bettignies.

LE PRIX DU GAZ A ROUBAIX A PARTIR DU 1er MARS 1920. — D'après la convention passée entre la ville de Roubaix et la Société Roubaisienne d'éclairage, le prix de base de vente du gaz aux particuliers est, à partir du 1er Mars 1920, fixé à 0 fr. 45 le mètre cube pour un taux moyen de base du charbon rendu usine de 120 fr. la tonne, et ce prix de base du gaz doit être augmenté ou diminué de 0 fr. 025 pour 10 francs de hausse ou de baisse sur le cours précité du charbon.

Pour les mois de Mars et Avril 1920, dont les consommations n'ont pu, par suite de la grève, être, comme d'usage, relevées séparément, la modification du prix de base de vente du gaz a été contradictoirement avec l'Administration Municipale, calculée d'après le taux moyen du charbon reçu pendant le trimestre écoulé du 1er décembre 1919 au 29 février 1920 et le prix de vente qui en résulte a été fixé à 0 fr. 49 le mètre cube.

Pour les deux autres mois du second trimestre 1920, soit mai et juin, la modification du prix de vente du gaz sera calculée d'après le taux moyen du charbon reçu pendant le premier trimestre administratif du 1er janvier au 31 mars 1920 et le prix de vente qui en résultera sera fixé ultérieurement.

Quant au prix de vente du gaz pendant les trimestres suivants, ils seront régulièrement établis d'après le taux moyen du charbon reçu pendant le trimestre précédent. (suite)

LES CONCERTS D'ÉTÉ. — Nous avons déjà annoncé que les concerts d'été donnés, chaque année, par nos sociétés musicales, commenceront le dimanche 9 mai.

Nos lecteurs trouveront, sous la rubrique « Concerts et Spectacles », le programme complet de ces concerts, toujours si suivis, pour la saison prochaine.

UNE CONFÉRENCE SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT A L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DAMES. — Dans sa réunion du 18 avril, l'Association des Professeurs Dames a entendu M. l'abbé Leman exposer dans une conférence très documentée, la question « de la liberté d'enseignement sous la monarchie de juillet ».

Depuis Napoléon 1er, l'Université détenait le monopole de l'enseignement. Ce privilège mis en péril la foi et les mœurs des enfants; malgré l'enseignement officiel, sur 30 ou 100 élèves, 7 ou 8 complétaient leur éducation ailleurs.

La Restauration s'opposa aux dévoilements, sans efficacité; aussi les catholiques comprirent la nécessité d'avoir leurs écoles avec des maîtres indépendants, c'est-à-dire de conquérir la liberté d'enseignement.

En 1831, Montalembert et Lacordaire comparaissent devant la Chambre des pairs pour avoir ouvert, sans autorisation, une école primaire. Ils furent condamnés à 100 francs d'amende, mais leur défense retentit comme un cri d'alarme. En 1833, la loi de Guizot rendit la liberté à l'enseignement primaire.

La lutte devient plus âpre quand Villemain prépare en 1841 et 1844 deux projets qui étaient la liberté qu'ils prétendaient accorder. L'épiscopat s'émeut, les séminaires étant menacés. Montalembert, Veuillot, Lacordaire répondent le mot au nom de leur conscience, de leur foi et de leur patriotisme.

A partir de 1844, on s'organise; des Comités se forment dans chaque diocèse et reçoivent l'impulsion du Comité central de Paris; brochures, livres, journaux, pétitions émeuvent l'opinion et, en 1850, une minorité conquiert 140 sièges à la Chambre des députés pour y réclamer la liberté d'enseignement. La Révolution de 1848 emporte la monarchie de juillet, mais les ruines de 1830 avaient « creusé le sillon » et déposé la semence, les germes ont cru et nous en jouissons depuis que la deuxième République a rendu la liberté à l'enseignement secondaire, et la troisième République, à l'enseignement supérieur.

Des conférences d'un égal intérêt seront l'attrait de chaque réunion. Les professeurs et institutrices qui désireraient entrer dans l'Association et participer ainsi aux avantages qu'elle offre à ses membres, peuvent s'adresser 23, rue Sainte-Thérèse, le dimanche, de 9 heures à midi.

ALLEZ VOIR LES DERNIERS CRIS en sacs porte-trésor, bonettes, peignes, à Paris-Nouveautés, 103, rue de la Gare, Roubaix. — Choix et prix sans pareils. 50942d

UN SOLDAT DISPARU. — Un soldat de Roubaix, Julien Plateroet, soldat au 87e d'infanterie, a été tué le 18 février 1915, à Mesnil-les-Hurlu. Mme Plateroet, demeurant rue Duguesclin, 31, serait reconnaissante aux personnes qui pourraient fournir des renseignements sur la disparition de son fils.

MM. DELEGFAUL Père et ses Fils, entrepreneurs de peinture, rue de Bayal, 88. A partir du 1er mai, chang. de domicile r. d'Orsay, 4. Rx. 250044

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA « JEUNESSE PRÉVOYANTE DE L'EPEULE », société de secours mutuels et de dotation (Siège social, 71, rue Desmarres), aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 15 heures. Tous les sociétaires y sont convoqués. En voici l'ordre du jour: 1. Allocution du président; 2. Rapport du secrétaire général; 3. Rapport du trésorier; 4. Renouvellement du Conseil d'administration; 5. Placign du jour et sera distribuée aux sociétaires récalcitrants la part locale qui leur revient.

NAUWELAERS, Chr.-Dentiste, 1, r. Lannoy. Extractions et pose de dents sans douleur. 521-1

UN ÉCOLIER SE FRACTURE LE BRAS EN JOUANT. — Samedi dans la matinée, plusieurs enfants prenaient leurs ébats, dans un champ, à l'extrémité de la rue de Lannoy, près de la Jossaie, lorsque Pierre d'eux, Louis Vandendorpe, âgé de 12 ans, en voulant franchir un fossé, fit une chute et se fracture le bras gauche. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, le petit blessé fut reconduit à son domicile, rente d'Halm.

CARBONYLÉUM, CRESYL, disponible (pour le gros seulement), chez ROUGEE-BATAILLE, couleurs et vernis, 216, rue de Tilleul, Tg. 50200

WASQUEHAL

LES CARTES DE SALAIRE devront être visées par le patron et remises à la Mairie (premier guichet), les mardi 4 et mercredi 5, jusqu'à 10 heures (dernier délai). Les personnes qui n'auront pas déposé leurs cartes le 5 mai, seront considérées comme gagnant suffisamment et rayées des listes de secours.

UN VOL AVEC EFFRACTION. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un larcin s'est introduit, en escaladant une haie, dans le jardin de M. Bossut, demeurant rue Paul-Lafargue, 59. Après avoir forcé la porte du clapier, dans lequel sont installés des lapins, il a emporté le cadenas, il a volé un coq et une poule, d'une valeur d'une soixantaine de francs. M. Bossut a porté plainte au garde Florent Bisch, qui a ouvert une enquête. Le voleur a été les relatifs dans le clapier après avoir pu les emporter. Des traces de pas ont été relevées dans le jardin et dans le champ voisin.

WATTRELOS

UNE CONFÉRENCE HORTICOLE. — Une très intéressante conférence sur « la culture potagère et fruitière » sera donnée aujourd'hui, dimanche, à 4 heures, café Lecante, Grand'Place, par M. Sobeaunet, professeur et horticulteur diplômé. L'entrée est gratuite. Tous les amateurs de jardins sont invités.

RAVITAILLEMENT. — Période de 2 au 14 mai. — Distributions de 9 h. 45 à 11 h. 45. Le magasin étant fermé le jour de l'Ascension, les numéros 5.701 à 6.400 seront servis le mercredi après-midi. Ration par personne: Café, 250 gr. pour 2 fr.; sucre, 450 gr., 1.50; 1 savonnette, 0.75; chicorée, 250 gr., 0.75. Ration à volonté: lait non sucré, 3.75 les 3 boîtes; fromage de Hollande, 2.50 les 250 gr.; confiture, 200 gr., pour 1 fr.; beurre de Normandie, prix suivant le cours; poulet pris concurrence, 2.50 la boîte; haricots secs, 2.50 la boîte.

Tous les jours de ravitaillement, vente libre de chaussures de fabrique américaine, à 22 fr. la paire et de chaussures de repos à 21 fr.

RAVITAILLEMENT. — Lundi 3, numéros 1 à 640.

QUADRUPLE CONTRAVENTION a été dressée à la charge de Demeyer Alcide, ouvrier belge, domicilié à Mouvaux, qui conducteur un attelage dépourvu de plaque d'identité. La police locale a, d'ailleurs, relevé que Demeyer n'avait pas de récipient hermétique à recevoir le poisson du brouiseur, ni de feuille d'immatriculation d'étamage, et son registre du brouiseur lui faisait également défaut.

TOURCOING

PHARMACIE, DIMANCHE 2 MAI:

Crème d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres: De 8 à 11 h., Secrétariat du Peuple (consultations gratuites); de 9 à 11 heures, œuvre de Saint-François-Régis pour faciliter le mariage des indigents.

A 11 heures: Coin de Terre et Foyer Tourquennois, Carels, rue Ingres.

A 9 h. 45, Hospices: Conférence aux commerçants.

A 2 heures, courses au Brun-Pain.

Théâtre municipal: Matinée à 3 h., soirée à 8 h.: « Chonquette et son ami ».

Collège: Solennité à 4 h.

Pharmaciens de garde: MM. Boyaval, 8, place Charles-Roussel, et Dujardin, 6, place des Plantagenêts.

Service de la Voirie municipale

La retraite de M. Georges Bloyart, directeur, et de M. Jules Guéry, conducteur principal des travaux.

M. Georges Bloyart, directeur du Service de la Voirie, à Tourcoing, vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite, ainsi que son dévoué collaborateur, M. Jules Guéry, conducteur principal des travaux de la ville.

Originaire de Laon, M. Bloyart avait été appelé à la direction du service municipal le 1er janvier 1909, fonctions qu'il a remplies jusque en avril 1920. M. Bloyart avait été précédemment agent-voyer cantonal et conducteur des Ponts et Chaussées.

Pendant les 21 années qu'il est resté à la tête de notre service local, M. Bloyart a réalisé de nombreux travaux de voirie, et parmi les plus importants, nous pourrons citer le Cimetière principal du Pont-de-Neuville et les Boulevards.

En collaboration avec M. Droo, ancien maire de Tourcoing, M. Bloyart a élaboré le programme des grands travaux d'embellissement et d'agrandissement qui a été voté, en novembre dernier, par le Conseil municipal. M. Bloyart a toujours usé d'aménité dans ses relations, et d'une extrême bienveillance avec le personnel, qui l'estimait beaucoup; aussi son départ est-il vivement regretté.

M. Springue, agent-voyer cantonal, a été désigné pour le remplacer. Le nouveau directeur de la voirie est né à Comines et âgé de 39 ans. Il a été chargé de la circonscription de Tourcoing.

M. Springue était attaché précédemment au bureau de M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Lille. Il a fait la campagne de 1914-1918 dans le génie.

— M. Jules Guéry est âgé de 63 ans. Il est resté au service de la voirie de 1889 à 1919. Toujours il fut un auxiliaire précieux de M. le Directeur de la Voirie, et se distingua par son zèle et son dévouement, aux intérêts de la Ville de Tourcoing.

M. Guéry sera remplacé par M. Paul Grouzet, chef-cantonnier du service vicinal de Tourcoing.

Le contrôle des étrangers à la gare

Le contrôle exercé à notre gare-frontière par le commissariat spécial, est rigoureux. A cet effet, il est bon de rappeler que tout voyageur passant la frontière, à l'entrée ou à la sortie de France, doit être porteur d'un passeport non périmé et visé par l'autorité qualifiée.

Les carriers agricoles et les ouvriers de sucreries doivent se présenter au commissariat spécial de la Gare de Tourcoing, où il leur sera délivré une carte française couleur chamois, d'ouvrier agricole.

Les travailleurs de l'industrie et de la Reconstitution doivent entrer en France par la gare de Baisieux, où il leur sera délivré une carte française verte de travailleur d'industrie.

Une saisie d'or à la gare de Tourcoing

A l'arrivée des voyageurs à destination de la Belgique, hier, à 14 heures, le service de la vérification des douanes de la gare de Tourcoing, a saisi, sur un voyageur, M. Isidore Boulens, âgé de 27 ans, qui venait de Courseuil (Eure), une somme de 1.400 francs de pièces d'or. Cet argent a été confisqué par la douane qui a ensuite rédigé procès-verbal à la charge du voyageur pour exportation de valeurs.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le lundi 3 mai 1920, un litre par personne pour 1 fr. 50:

Secteur 6: cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 7: cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

LE PASSEPORT OBLIGATOIRE. — M. Louis Vincent, consul de Belgique à Tourcoing, avise les étrangers venant en France pour y résider ou pour un voyage quelconque, qu'ils doivent être munis d'un passeport.

AUX ANCIENS PRISONNIERS MILITAIRES OU CIVILS. — Le Comité central des Réfugiés du département du Nord, 25, rue de Dunkerque, à Paris, informe les intéressés nécessiteux habitant Tourcoing qu'il n'est reçu aucun subside de ce Comité, qu'ils peuvent faire parvenir une demande à la mairie de Tourcoing, bureau militaire, avant le 8 mai au plus tard, à l'effet d'obtenir un secours.

La demande devra mentionner toutes les charges de famille du demandeur, les renseignements concernant son état-civil et son adresse.

Le Comité fait connaître que ses ressources étant limitées, il ne pourra venir en aide qu'à ceux dont la situation malheureuse lui sera démontrée.

A LA GARE. — M. Paul Sansel, employé à la gare principale de Tourcoing, est nommé commis de 1re classe des douanes à la gare d'Halluin, en remplacement de M. Fourcroy, nommé receveur en douanes à la gare de Baisieux.

LA RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE NOMBREUSE du quartier du Sacré-Cœur, annoncée pour ce matin dimanche, à 11 h. 15, aura lieu au Café Moers, boulevard Gambetta, 19.

LES CIMETIÈRES COMMUNAUX. — Les concessionnaires de terrains dans les Cimetières Central et de la Croix-Rouge sont informés qu'à partir du 10 juin 1920, aucune inhumation ne pourra plus y être faite.

Ceux dont les concessions ne sont pas expirées pourront jusqu'à cette date faire transporter les restes des personnes qui y sont inhumées au Cimetière principal où il leur sera accordé un terrain égal à celui qui leur a été remboursé avec le droit d'y faire opérer toutes nouvelles inhumations, par superposition ou autrement, de la même manière qu'ils auraient pu le faire dans les concessions abandonnées. Le transport des corps, des constructions et monuments est à la charge des concessionnaires. L'enlèvement des monuments funéraires et de la Croix-Rouge de monuments placés sur des tombes de concessions expirées transférées au Cimetière principal, ne pourra être effectué qu'après avoir été autorisé par la Mairie; les demandes d'autorisation devront être rédigées sur papier timbré à 1 fr.

Toute personne désirant y ériger un monument devra, au moment de la sortie du cercueil du cimetière, transmettre le permis qui lui aura été délivré, au gardien du cimetière.

Les enlèvements de monuments peuvent être effectués à partir du 3 mai, chaque jour, sauf les dimanches et jours fériés, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Pour tous autres renseignements, s'adresser soit au Conservateur du Cimetière principal, soit au Secrétariat de la Mairie.

ARGENT TROUVÉ en vendant vieux bijoux or et argent au grand prix, 33, r. du Hase. 627-2

LA SOIRÉE DE GALA DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VEUVES DE LA GUERRE, A L'HIPPODROME. — C'est le mardi 4 mai, qu'aura lieu le concert artistique organisé au profit de l'Association d'Aide aux Veuves et Orphelins de la Guerre.

Cette fête promet d'être un vrai plaisir pour les amateurs de musique. MM. Eustace et Duysburg, les dévoués organisateurs de cette charmante soirée, apportent tous leurs soins à rendre avec la plus grande perfection les œuvres de nos grands maîtres.

Les retardataires peuvent encore se procurer des cachets aux endroits ci-dessous:

Cachets numérotés: Galeries, 2 fr., tous les jours, à partir du 28 courant, chez MM. Coupleux, rue Carnot, 3; Wibaux, rue Nationale, 56; Ferret-Bonseau, rue Saint-Jacques, 23; Delphenque, rue de Roubaix, 72, et à l'Hippodrome, les 1, 2, 3 et 4 mai, à partir de 10 heures du matin.

CARBONYLEUM, CRESYL, disponible (pour le gros seulement), chez ROUGEE-BATAILLE, couleurs et vernis, 210, rue du Tilleul, Tg. 50201

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Maximum, 5.000 francs par livret; intérêts, 3.75 p. c. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi. Les opérations se sont effectuées du 24 au 30 avril, de la façon suivante: 643 versements, 462.841 fr.; 172 remboursements, 177.953 fr. 04.

P. MAES, 21, rue de l'Industrie, coupeur-tailleur 1re ordre. Beau choix draperies. 50920d

MARCQ-EN-BARŒUL

GRAVE ACCIDENT A LA GARE DE ROUGES-BARRES. — Un homme écrasé. — Vendredi matin, vers 6 h. 40, M. Henri Berkeye, 71 ans, tisserand, s'étant introduit dans la gare de Rouges-Barres, pour y ramasser du coke, a été renversé par une machine en manœuvre. Il a eu la jambe droite coupée à la hauteur du genou. Le docteur Christiaens l'a transporté immédiatement le blessé à l'hôpital Saint-Sauveur où il mourut quelques heures après.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Edmond Delire, maire, à la Maison Communale.

Tous les conseillers étaient présents, à l'exception de MM. Lemaire, Dumortier et Louis Delattre.

Entretien et nettoyage des écoles. — M. le Maire communique à l'assemblée une lettre de M. l'Inspecteur primaire de Tourcoing l'avisant qu'en vertu des lois du 14 juillet 1889 et du 25 juillet 1919 et de la loi des finances du 31 décembre 1919, de dégager des ressources de service pour faire balayer chaque jour les classes d'un équipe de garçons et de filles.

Le Conseil autorise M. le Maire à rechercher deux personnes pour faire ce travail et décide de porter la dépense correspondante au chapitre des dépenses du budget de 1920.

Pompes funèbres. — Par une lettre en date du 1er avril, la Direction des pompes funèbres de Tourcoing avait demandé de se charger des corbillards mais à la condition d'obtenir également le monopole des cercueils et des tentures extérieures. Considérant qu'un accord de ce genre pourrait porter préjudice à plusieurs habitants de la commune, tels que menuisiers, tapissiers, etc., le Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

Cimetière. — Par une lettre en date du 23 mars, M. le Préfet avisait le Maire de n'en vente à la réalisation d'une parcelle de terrain appartenant à Mme veuve Lepers-Bonnet. Cette parcelle avait été occupée par des soldats allemands. L'intéressée sera avisée de cette décision et attendant qu'un projet de loi actuellement déposé, lui donne satisfaction.

Polices d'assurances. — Les polices d'assurances pour bâtiments communaux sont approuvées.

Les ouvriers sont occupés de nuit. — Le Conseil est saisi d'une demande d'augmentation d'indemnité de chaîne de nuit dépensée par les employés de Mairie; il décide d'y donner satisfaction lorsque les employés supplémentaires seront supprimés.

Enseignement. — A l'avenir, le public sera avisé du jour des dépêches que le Conseil fait disposer.

Assistance médicale gratuite. — Les familles inscrites à l'assistance médicale gratuite pourront obtenir la gratuité des soins médicaux, soit pour dispenser certaines maladies et mettre fin à une situation créée par la guerre.

Le charbon. — M. Cornya constate le peu d'arrivages de charbon pour la commune, mais que plusieurs localités environnantes sont plus favorisées sous ce rapport et s'accord avec le Conseil, décide d'en référer à M. le Préfet, afin qu'un Minoïte intéressé, afin qu'une répartition plus équitable soit faite à l'avenir. M. Cornya attire l'attention du Conseil sur la mauvaise qualité du pain destiné à la population de Neuville, alors que les grands centres tels que Lille, Roubaix, Tourcoing, le pain est meilleur et que dans le Centre de la France le pain est de qualité supérieure à celui de nos villes. Le Conseil émet le vœu: qu'à l'avenir le indiquer de farines pour la panification soit la même partout et qu'il n'y ait plus de contrées privilégiées.

Ajournement des comptes. — M. Cornya fait savoir que devant l'impossibilité d'opérer les comptes de la comptabilité municipale, il est nécessaire d'attirer l'attention de M. le Préfet, afin qu'une loi de la Trésorerie générale soit que un fonctionnaire de ce service soit désigné pour l'ajournement de ces comptes.

Tramways. — M. Jean Flipo émet un vœu en faveur de la création d'une ligne de tramway qui relierait la place de Neuville avec la Grand'Place de Tourcoing par la rue du Gand, ce qui donnerait satisfaction à la population. Ces divers vœux sont adoptés à l'unanimité et seront transmis aux pouvoirs compétents.

M. Fleurus Vaillant annonce qu'il a envoyé sa démission de pompier adjoint à M. le Préfet pour raisons de famille, mais il restera au titre de conseiller municipal.

La séance est levée.

COMINES

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni vendredi à 17 h., sous la présidence de M. Pierre Mourillon, adjoint. Il décide de faire de nouvelles démarches pour obtenir l'achèvement de l'Hospice-Hôpital. Il vote à l'étude et accepte le budget présenté pour 1920. Les modifications au nouveau tarif d'octroi, le marché de gré à gré pour fournitures d'imprimés et articles de bureau, le paiement des frais de voyage pour transport des archives communales. Il examine les projets suivants: réorganisation du corps des sapeurs-pompiers, distribution de secours aux élèves des écoles de Comines, recherche d'une parcelle de terrain au cimetière pour inhumation des Enfants de Comines morts pour la Patrie, au cours de la Grande Guerre.

A huis-clos: le Conseil examine la question des allocations militaires.

LILLE

L' « Union Civique » de Lille

Un Comité de l' « Union Civique » s'est formé à Lille, dans le dessein « d'assurer l'ordre public au cas où, par suite de grèves à caractère révolutionnaire, les services publics viendraient à cesser leur fonction ».

M. Louis Valins, professeur à la Faculté de droit et doyen honoraire, qui s'est adjoint comme collaborateur, son fils, M. André Valins, est le créateur de ce Comité.

Interrogé par un de nos confrères, M. Valins a déclaré en substance:

« Le groupement Ilicis nous a-t-il dit en substance, n'interviendra dans aucun cas de grèves, dont le caractère et le but demeurent professionnels; son action ne se produirait que si l'arrêt général des services publics venait à imposer à tous, riches comme pauvres, des privations et des souffrances inméritées et à mettre en péril l'existence même de la nation. Le but essentiel poursuivi par l' « Union Civique » de Lille serait, en résumé, celui de maintenir l'ordre public, et ce, dans l'intérêt général, afin d'assurer le ravitaillement de la population.

« La groupement Ilicis acceptera dans son sein toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, sans distinctions confessionnelles ou politiques. Il s'efforcera d'établir de solides assises à Lille et d'organiser un programme d'action, facilement réalisable.

» D'abord local, ce groupement aura une tendance à s'étendre sur la région et progressivement sur tout le département. »

LA MISSION EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS. — M. le chanoine Dumez, ayant rempli la mission de propagande dont il a été chargé aux Etats-Unis d'Amérique en faveur de l'Université catholique de Lille, viendra, dans quelques jours, lui faire visite. Il accepte de faire successivement, devant les maîtres, étudiants et amis de l'Université, plusieurs causeries, où il dira les impressions qu'il rapporte d'Amérique.

Une conférence sera donnée par lui le lundi 3 mai, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'évêché (entrée rue Négrier). Les professeurs et étudiants, les membres bienvoulus de la Fédération des étudiants y sont convités avec leur famille, ainsi que tous les bienfaiteurs et amis de la grande institution catholique du Nord, et les membres du Comité qui en sont récemment fondateurs.

aide pour la faire appréciée et travailler à son développement.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Agnès Polaeouniec, fille de M. et Mme Léon Polaeouniec-Carpentier, avec M. Gustave Delattre, ex-ingénieur de vaisseau de 1re classe, croix de guerre, fils de M. Gustave Delattre-Dassonville, d'Halluin.

Nouvelles Religieuses

LES PREMIÈRES COMMUNIONS

A ROUBAIX

Saint-Martin. — La première communion aura lieu cette année le jeudi 13 mai, jour de l'Ascension. La bénédiction de la Confirmation se fera le 5 juin.

Saint-Antoine. — La bénédiction de la première communion solennelle est fixée au dimanche de la Trinité, 23 mai.

Saint-Michel. — La première communion solennelle des enfants de la paroisse aura lieu le premier dimanche de juillet.

ROUBAIX. — Saint-Michel. — La Fête de l'Adoration, qui aura lieu le dimanche 9 mai, aura lieu une neuvaine de communions. Un « Triduum » sera célébré les jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8. Tous les matins, après la messe de 6 h., instruction; le soir, salut à 20 h. avec instruction, suivi prêchés, et au salut 18 h., aura donnée une conférence pour les hommes et jeunes gens. Le dimanche 9, communion des paroissiens aux premières messes. Grand'messe à 9 h. ½, vêpres à 15 h. et salut à 19 h. après sermon. Le « Triduum » sera prêché par le R.P. Jahara, Jésuite.

— Saint-Jean-Baptiste. — Vicaire de semaine: M. l'abbé Poulet.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Orphéon « Les Incorrigibles ». — La sortie projetée pour ce jour est remise à dimanche prochain 9 mai, à 15 h. Mercredi, répétition à l'heure habituelle.

— Union Amicale des Tailleurs de Rx, Tg et la banlieue. — Réunion obligatoire lundi 3 mai, à 17 h., Café Pendere, rue Pauvrée, Roubaix.

ROUBAIX. — Union Syndicale des Empl. du commerce et des Tr. réunis de Rx-Tg et environs. — Permanence de 5 h. ½ à 7 h. ½ de soir, tous les jours, sauf le dimanche, au local, Café du Beau-Cercle, place Notre-Dame. Réception des adhésions et reclamations, règlement des cotisations, placements, etc.

— Fédération Nationale des Combattants belges (Section de Rx et environs). — Dimanche 2 mai, Secrétariat ouvert de 9 h. à 1 h., rue Mitrebaut, 66, angle rue de l'Epeuhé à Croix. Les veuves de guerre sont instamment priées de se présenter le plus tôt possible pour les formalités à remplir concernant leur titre de pension. L'après-midi à 2 h. ½, réunion amicale des Anciens combattants de Croix-Wasquehal.

TOURCOING. — Société nationale des Organistes Chef-Chœs. — Aujourd'hui dimanche 2 mai, répétition générale avec chœur des dames et enfants, à 11 h. ½, à l'Hippodrome. Une commémoration sera faite aux sociétaires pour la répétition du lundi 3 mai, par le chef Deyberg, pour le concert de gala du mardi 3 mai.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Le Grand Cirque France-Belge à l'Hippodrome. — C'est un événement cette parell que l'événement « Les Médiés » aux cabales libres; jamais on n'a vu des artistes aussi sûrs d'eux-mêmes; à noter aussi P. Gordan, dans ses exercices extraordinaires sur le fil de fer; Mesdames, le gymna